

40 États membres

235

[Albanie](#)[Allemagne](#)[Belgique](#)[Bosnie-Herzégovine](#)[Bulgarie](#)[Chypre](#)[Croatie](#)[Danemark](#)[Espagne](#)[Estonie](#)[Finlande](#)[France](#)[Géorgie](#)[Grèce](#)[Hongrie](#)[Irlande](#)[Islande](#)[Italie](#)["l'ex-République
yougoslave
de Macédoine"](#)[Liechtenstein](#)[Lettonie](#)[Lituanie](#)[Luxembourg](#)[Malte](#)[Moldova](#)[Monténégro](#)[Norvège](#)[Pays-Bas](#)[Pologne](#)[Portugal](#)[République slovaque](#)[République tchèque](#)[Roumanie](#)[Saint-Marin](#)[Saint-Siège](#)[Serbie](#)[Slovénie](#)[Suède](#)[Suisse](#)[Turquie](#)

Europejski Fundusz Leasingowy et la CEB signent un accord de prêt pour aider les PME à financer des investissements productifs créateurs d'emplois

Varsovie, 15 décembre 2008 :

Europejski Fundusz Leasingowy (EFL) et la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) ont signé aujourd'hui à Varsovie un accord de prêt d'un montant de 130 millions d'euros, destiné à cofinancer les investissements réalisés par les micro, petites et moyennes entreprises, en cours de création ou déjà existantes, sur l'ensemble du territoire polonais. L'accord-cadre de prêt a été signé par MM. Andrzej Krzemiński et Mariusz Kolwas, respectivement Président et Vice-Président du Conseil d'administration d'EFL, et M. Imre Tarafás, Vice-Gouverneur de la CEB.

En vertu de cet accord de prêt, les fonds de la CEB aideront les PME polonaises à accéder à des financements intéressants. Pour les micro et petites entreprises, en particulier, le crédit-bail est souvent le seul instrument de financement des investissements auquel elles aient accès. Les investissements éligibles incluront les actifs des branches d'activité principales d'EFL, c'est-à-dire essentiellement les véhicules motorisés, les véhicules de transport, les machines et l'équipement, à destination notamment du secteur médical, des technologies de l'information et du bâtiment.

L'objet de ce prêt, qui s'inscrit dans la lignée des interventions de la CEB en faveur des PME, est de contribuer au renforcement de la position concurrentielle des PME bénéficiaires, et de favoriser ainsi la création de nouveaux emplois saisonniers et permanents, tout en préservant les emplois existants. Acteur crucial de la transformation économique et sociale, les PME constituent l'immense majorité des entreprises polonaises, ainsi qu'une source d'emplois majeure.

Ce projet est la deuxième opération de la CEB avec EFL. Intervenant après la mise en place réussie d'un premier prêt de 50 millions d'euros, ce nouveau projet permet à EFL et à la CEB de renouveler et de développer leur collaboration. EFL est la première société de crédit-bail de Pologne et bénéficie d'une franchise établie ainsi que d'une forte image de marque. Fondée en 1992, elle a rejoint le groupe français Crédit Agricole S.A. en 2001.

Depuis que la Pologne est devenue membre de la CEB en 1998, le montant des projets approuvés dans ce pays s'élève à environ 1,8 milliard d'euros pour 26 projets, dont 50% environ ont été accordés à des institutions financières intermédiaires comme les sociétés de crédit-bail.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (AAA auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.